



FONDS DE DOTATION DE LA BNF

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
**2021**

ROME

THEBES

CARTHAGE

VIENNE

PEKIN

BABYLONE

JERUSALEM

LONDRES

PARIS

ANVERS

BEZANCON

TOURNAI

BRUXELLES

GENEVE

STRASBOURG

LIÈGE

BRUXELLES

# FONDS DE DOTATION DE LA BNF

Historique et mission	p. 3
Gouvernance	p. 4
Activité du Fonds et résultats	p. 6

# FONDS DE DOTATION DE LA BnF



## Historique et mission

Le Fonds de dotation de la Bibliothèque nationale de France (BnF) (également désigné « le Fonds » ou « le Fonds de dotation ») a été créé par la BnF le 9 mars 2015. Son siège social est situé quai François Mauriac, 75706 Paris cedex 13.

Le Fonds de dotation de la BnF a pour objet, conformément à ses statuts, de recevoir et gérer, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue d'en redistribuer les revenus à la Bibliothèque nationale de France.

Le Fonds de dotation de la BnF inscrit son action dans le long terme. Il a été créé pour une durée indéterminée.

Les moyens financiers supplémentaires ainsi confiés à la Bibliothèque nationale de France ont pour finalité de l'assister dans l'accomplissement de ses œuvres et missions d'intérêt général, et d'amplifier son action, plus particulièrement dans les domaines de :

- la recherche
- la restauration et la numérisation des collections
- l'acquisition d'œuvres et l'enrichissement des collections
- la rénovation de son patrimoine bâti

Les actions d'intérêt général soutenues par le Fonds de dotation sont votées par le Conseil d'administration du Fonds de dotation de la BnF.

# FONDS DE DOTATION DE LA BnF



## Gouvernance

### Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration du Fonds de dotation est paritaire.

La BnF est représentée par trois membres :

- la Présidente de la BnF, Laurence Engel,
- le Directeur général, Denis Bruckmann, remplacé par Kevin Riffault à partir du 15 novembre 2021
- le Directeur de l'administration et du personnel de la BnF, Kevin Riffault, remplacé par intérim par Benoît Chevrier, à partir du 15 novembre 2021

Trois personnalités qualifiées, externes à la Bibliothèque, sont également présentes au sein de cette instance :

- Jean-Claude Meyer, Vice-Chairman International de Rothschild & Cie
- Pierre Leroy, Président Directeur général de Hachette Livre
- Mercedes Erra, Fondatrice de BETC

Le Conseil d'administration s'est réuni trois fois en 2021 en visioconférence.

### La Directrice du Fonds de dotation

La Directrice du Fonds de dotation de la BnF est Kara Lennon Casanova, en charge du fonctionnement du Fonds. Elle est également Directrice du Mécénat de la BnF.

# FONDS DE DOTATION DE LA BnF



## Le Comité d'investissement

Le Comité d'investissement du Fonds de dotation de la BnF est composé de trois experts de la gestion financière, nommés par le Conseil d'administration :

- Christian Langlois-Meurinne, Président de l'IDI, et Président du Comité d'investissement
- Cédric de Baillencourt, Directeur financier du Groupe Bolloré
- Anne-Marie Couderc, Présidente du Conseil d'Administration d'Air France et d'Air France-KLM

Le Comité d'investissement s'est réuni deux fois en 2021 en visioconférence.

# FONDS DE DOTATION DE LA BnF



## Activité du Fonds

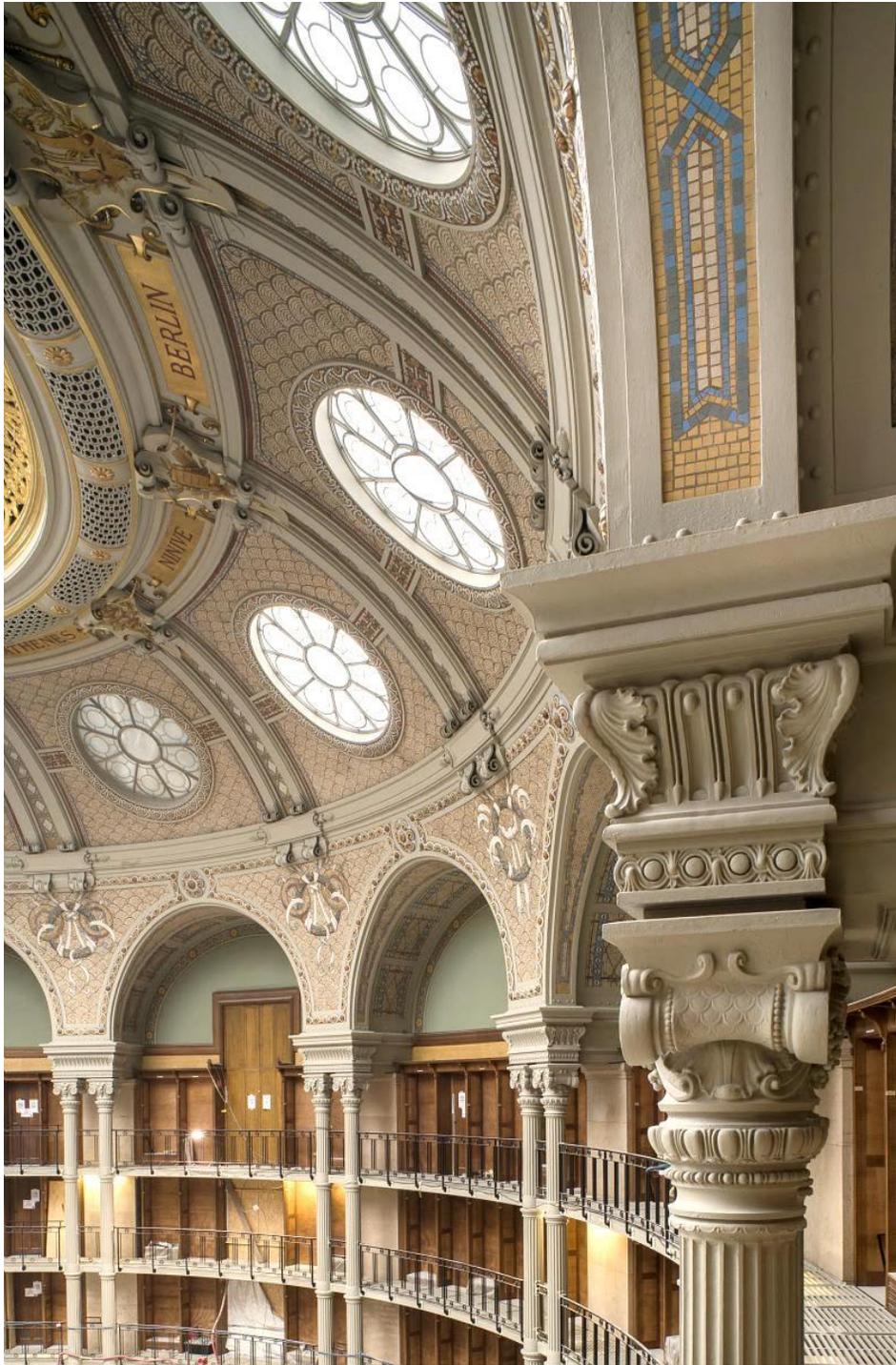
L'année 2021 a été marquée par le choix d'un intermédiaire financier chargé de placer le capital du Fonds de dotation.

Conformément à la politique d'investissement du Fonds de dotation et en résonance avec les valeurs de pérennité et de stabilité de la BnF, les actifs financiers sont sélectionnés pour leur robustesse et gérés de manière prudente.

## Résultats

À l'issue de l'exercice 2021 (clos le 31 décembre et d'une durée de douze mois), le total du bilan du Fonds de dotation s'élève à 2 458 316 €.

Les comptes annuels pour l'exercice 2021 du Fonds de dotation ont été établis par le cabinet d'expertise-comptable ECEP et certifiés par KMPG, qui assure la mission de commissariat aux comptes.



Illustrations du dossier © Jean-Christophe Ballot-BnF, © Laurent Julliard/Agence Contextes/BnF, © Elie Ludwig/BnF